

CHARTRE DE VIE COMMUNE



Cette charte est destinée à tous les usagers de l'INSPÉ (personnels administratifs, techniques, enseignants, étudiants, et lauréats de concours) et a pour but de fixer et valoriser un certain nombre de règles, principes, pour permettre à chacun et chacune d'entre nous de bénéficier d'un cadre propice au travail dans toutes les antennes de l'INSPÉ.

Elle contribue à un fonctionnement serein de l'institution et s'appuie sur le règlement intérieur et les chartes de l'UGA ainsi que sur un certain nombre de principes qu'il est important de respecter pour favoriser un climat de bienveillance, d'inclusion et de soutien des uns et des autres.



Communication et attitude

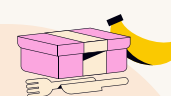
- **Faire preuve de respect mutuel : politesse, attitude et langage adaptés au contexte à l'oral et à l'écrit (mail, copie, émargement, etc)**
- **Communiquer de façon constructive**
- **Avoir une attitude inclusive** à l'égard de toutes et tous
- **Respect des libertés individuelles** en particulier du droit à l'image
- **Informar la personne responsable de la séance d'un éventuel besoin de sortie**

Respect des calendriers et des horaires

- **Respect des horaires** : être en avance ou à l'heure
- **Retard** : prévenir, s'excuser et entrer discrètement
- **Respect des délais de rendus**



Respect des espaces communs



- **Respecter l'état de propreté des lieux de vie collectifs et les remettre en ordre après usage**
- **Manger en dehors des cours**
- **Utiliser des contenants fermés pour les boissons** et si possible avoir terminé avant le cours les boissons contenues dans des gobelets
- **Limitar les nuisances sonores** dans les couloirs et aux abords des espaces de travail qui nécessitent le silence
- **Veiller à ne pas fumer aux abords des entrées du bâtiment**, et le cas échéant respecter la zone non fumeur
- **Respecter les espaces réservés au personnel**



Usages numériques

- **Réserver l'usage de l'ordinateur et tout objet connecté en cours ou en réunion à l'objet de la séance**
- **Ranger les téléphones** (en cours ou en réunion)
- **Respecter le droit à la déconnexion numérique** (**consulter la charte du bon usage des temps de travail de l'UGA : consulter la charte sur LEO ; consulter la charte sur l'intranet des personnels**)

